Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Laquage volets alu battants

Par RODEO6532

Le laquage de mes volets aluminium battants saute, defaut de fabrication ? Ce défaut se situe sur les barres et echarpes en z, le fournisseur se retourne vers le fabricant, ce dernier accepte pour la deuxième fois en 8 ans de me fournir de nouvelles barres et écharpes afin de les changer.
Mais voilà que le revendeur veut me faire payer la main d'oeuvre du remplacement de ces écharpes et barres sur 5 paires de volets pour une somme approximative de 500 ?,et plus suivant le temps passé pour la m.o.
Je pense que la garantie décennale pour vice de fabrication doit me permettre de rien payer au sous-traitant ?
J'aimerais avoir votre avis et la marche à suivre pour éviter de me faire berner !.
Merci pour votre service, Jean-Michel xxxxx anonymisation

Par yapasdequoi

Bonjour à vous aussi,
Ne mettez pas votre nom sur un forum public.

Cette garantie n'est pas une "garantie décennale " au sens habituel. C'est plutôt une garantie commerciale de 10 ans.
Il faut se référer aux conditions de cette garantie pour savoir si elle couvre la main d'oeuvre ou pas.